**P. ADAM JÓZEF SOBCZYK MSF-PL**

**CHARISME– CONFERENCE POUR MAI 2020**

**«**Il vint à Nazareth, où il avait été élevé. Selon son habitude, il entra dans la synagogue le jour du sabbat, et il se leva pour faire la lecture. On lui remit le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit : L’Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m’a consacré par l’onction. Il m’a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu’ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur.**20** Jésus referma le livre, le rendit au servant et s’assit. Tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui. » (Lc 4,16-20).

L’Esprit du Seigneur repose sur ceux qui sont ouverts à sa parole. Il offre ses dons aux différents membres de la communauté chrétienne pour une réponse meilleure et plus complète à l’appel à s’engager activement dans la vie de l’Eglise. En grec le mot *charisme* est utilisée pour désigner ce don spécial de Dieu. La définition du charisme donné par le Concile précise qu’il sert à permettre à un chrétien de faire l’expérience ecclésiale de son service à la croissance du Corps mystique du Christ. Elle concerne donc le ministère du chrétien pour le bien de l’Eglise et de ses différents membres.

Cette grâce a été reçue il y a 125 ans par le Vénérable P/ Jean Berthier. Après de nombreuses années d’efforts, il a fondé la communauté des Missionnaires de la Sainte Famille. En présentant le charisme de notre Congrégation, nous prendrons en compte à la fois le charisme du Fondateur et le charisme de tout l’Institut.

**1. le Charisme du Fondateur**

L’expression « charisme des fondateurs » apparaît dans l’exhortation apostolique de Paul VI *Evangelica testificatio* du 29 juin 1971. Cela signifie le don de l’Esprit donné à certains hommes et femmes, pour éveiller en eux la capacité adéquate à établir de nouvelles communautés de vie consacrée dans l’Eglise. C’est avant tout un don personnel qui transforme la personne du Fondateur de manière à le préparer à un appel spécial et à une mission spéciale dans l’Eglise ; c’est aussi un don communautaire parce qu’il implique davantage de personnes pour la mise en œuvre historique de cette mission ; enfin, il est ecclésial parce que à travers le Fondateur et sa communauté il est offert à l’2glise pour son développement dynamique.

Le charisme du Fondateur comprend le charisme personnel du fondateur, qui n’est pas transférable, et aussi le charisme transféré à l’Institut comme un style de vie spirituel spéciale de la première communauté qui est basé sur l’expérience dite de fondation.

Le charisme du fondateur est un don de nature générale, donné à la personne du fondateur pour commencer une nouvelle fondation. En considérant la question du charisme personnel de Jean Berthier, il faudrait examiner la situation socioreligieuse de l’époque où il a vécu. Le besoin de missionnaires est né de la situation sociale en France et dans le monde entier. Notre auteur a souvent répété les paroles du Christ ! « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux » (Mt 9,37). Au début de son livre « L’œuvre des vocations tardives », le P. Berthier se référait à l’enseignement de Léon XIII qui, dans son encyclique *Sancta Dei* exprimait son regret et son amertume face à cette situation. Le Père Fondateur écrivait sur le désir de sauver tous les hommes et de le conduire à la vérité, à l’imitation du Christ et à l’unité. Il a d’abord tourné son cœur vers les nations qui n’ont jamais reçu la lumière de l’Evangile. Il a noté que bien que les séminaires formassent des prêtres pour les diocèses, et les noviciats des religieux et des religieuses, les séminaires préparaient trop rarement des missionnaires. Il encourageait les personnes qui ressentaient le besoin des missions à créer des écoles missionnaires pour éduquer et former des missionnaires.

Il soulignait la nécessité de fonder des écoles, destinées à accueillir et à former les jeunes qui aspirent à la vie apostolique. Ces écoles devaient accueillir les jeunes qui, à cause de l’âge et de la pauvreté des parents, ne pouvaient pas poursuivre des études. Par l’étude et la pratique des conseils évangéliques, elles devaient les préparer à l’apostolat de manière que, lorsqu’ils auraient été instruits, ils deviennent des enseignants pour d’autres candidats dans les écoles pour vocations tardives ou aussi des missionnaires pour porter l’Evangile aux nations qui ne connaissent pas le Christ.

Berthier ajoutait que ces écoles étaient pour cette époque. Elles s’intègrent parfaitement dans le panorama des autres écoles et séminaires apostoliques. Elles n’enlèvent des candidats à personne, mais elles offrent la possibilité de l’instructions à ceux pour qui il n’y avait pas de place dans d’autres écoles ou séminaires. Il soulignait que ces écoles avaient une chance de succès, car l’âge des vocations tardives, même s’il pouvait être moins facile pour étudier et apprendre, est caractérisé par la maturité et par la conviction pour ce que l’on veut faire. Cela permet de travailler fructueusement pour le salut des âmes.

A cette fin, il a décidé de fonder la Congrégation des Missionnaires de la Sainte Famille pour les vocations tardives. Son travail a été inspiré par les paroles de Notre Dame à La Salette : « Mes enfants faites-le passer à tout mon peuple ». Berthier croyait qu’il n’y avait rien de plus efficace pour la mission que de préparer des missionnaires. Il l’a confirmé per ces paroles : « Ceci était ma conviction ». Ceci était le charisme personnel du Fondateur. Par conséquent, il ne pouvait rien faire d’autre que réaliser son projet, en commençant par le présenter au Pape. S’en suit alors le charisme de l’acte de fondation (fondateur).

**2. Le charisme de l’acte fondateur**

La différence entre le charisme de l’acte fondateur et le charisme du fondateur est que le premier contient également les charismes des premiers étudiants. Il est accordé pour créer et développer une nouvelle communauté ayant sa physionomie unique qui peut survivre durant des siècles grâce à l’identité de la vocation donnée par l’Esprit Saint à certaines personnes. Le charisme de l’acte fondateur est nécessaire pour réaliser un charisme personnel dans des conditions sociales déterminées pour le bien de l’Eglise.

Le charisme de l’acte fondateur comprend également un style de vie spirituel spécial de la première communauté, basé sur la l’expérience du fondateur. Il est créé dans la communauté de vie des étudiants e du Fondateur au moment de la création d’une nouvelle communauté et par la vie entière du Fondateur. Ils se créent alors des caractéristiques typiques propres au charisme (vie et mission). Le fruit de l’expérience fondatrice devient le centre irréformable du charisme qui doit survivre à tout ce qui est changeant.

En connaissant la biographie de Jean Berthier, on peut voir que la réalisation du charisme personnel qu’il a découvert n’a pas été facile. D’un côté il a dû régler l’affaire avec la Congrégation des Missionnaires de La Salette et obtenir de la part de l’Eglise l’approbation pour la réalisation de son œuvre, et d’autre part s’occuper des préparatifs pour l’ouverture du nouvel Institut.

La première étape du P. Berthier a été de trouver un lieu pour son œuvre. Berthier discernait parfaitement les signes des temps et, anticipant donc que la France expulse les ordres religieux de son pays ou restreigne leurs activités, a cherché un pays où il pouvait mettre en œuvre l’idée de fonder la Congrégation. Il a choisi les Pays Bas. Un autre pas : trouver les ressources matérielles pour le maintien et le développement de l’œuvre. A ce moment le sens économique du Père Berthier devint plus explicite. Il pouvait vendre ses livres et trouver des bienfaiteurs qui ont été une fois la congrégation ou qui sont devenus des bienfaiteurs réguliers.

Berthier soulignait que la Congrégation avait besoin de personnes justes, de jeunes, craignant Dieu, pieux, généreux, disposés à quitter leur famille et leur patrie pour toujours, laborieux, intelligents, dociles, raisonnables, obéissants, physiquement forts, d’aspect décent et en bonne santé. Les candidats devraient être âgés entre 14 et 30 ans, décidés à consacrer leur vie à la pratique des conseils évangéliques, et éduquer d’autres missionnaires et aux missions étrangères. Ces trois éléments : esprit missionnaire, religieux et formation des missionnaires constituaient la base et en même temps l’objectif pour l’admission des jeunes dans la Congrégation. Nous les trouvons au numéro 18 du questionnaire que le curé remplissait au nom du candidat qui voulait entrer dans la Congrégation. Dans ce numéro nous lisons : « veut-il durant toute sa vie maintenir les conseils évangéliques et se consacrer à former d’autres missionnaires ou travailler dans les missions ? » Berthier pensait que « consacrer sa vie à l’apostolat est chose bonne, mais multiplier les vocations missionnaires est chose meilleure ». De cette manière s’est réalisé le charisme de l’acte de fondation de la Congrégation des Missionnaire de la Sainte Famille.

Dans son testament spirituel il écrit à ses successeurs : « Qu’ils n’oublient pas que la Congrégation a été appelée à exister pour multiplier le nombre des missionnaires pour les envoyer dans les missions étrangères ; que le meilleur et le plus rapide moyen d’accomplir cette œuvre par la volonté de la providence de Dieu est celui de fonder et de développer des écoles apostoliques ; enfin, que dans ces école on admette surtout sont qui ne peuvent atteindre ailleurs leur but à cause la pauvreté ou de l’âge avancé ».

**3. Le charisme de l’Institut** – est un don de l’Esprit qui permet aux religieux de lire fidèlement et de remettre à jour l’inspiration évangélique originale du Fondateur. C’est un genre de « code génétique évangélique » qui signifie la capacité de la communauté de renaître. La relation avec le Fondateur ne peut jamais être rompue, mais l’idée originale est toujours méditée et mise en pratique en fonction des nouveaux besoins historiques et de nouvelles sensibilités, toujours sous la conduite du Saint Esprit.

 Les tâches actuelles et concrètes que le Fondateur a perçues au cours de sa vie ne doivent pas être les seules. Les valeurs évangéliques spécifiques, réalisées au temps du Fondateur, ne doivent pas épuiser le charisme de l’Institut. Par conséquent, afin de lire le plus fidèlement et mettre en pratique le Charisme de l’Institut MSF – ses membres s’engagent d’une part à connaître l’idée du Fondateur, et d’autre part à l’actualisation et l’adaptation de l’inspiration évangélique originale du P. Berthier aux besoins de l’homme d’aujourd’hui. De cette façon, la relation avec le Fondateur n’a pas été interrompue, mais l’idée originale a été actualisée en fonction des nouvelles exigences historiques et en fonction des nouvelles sensibilités. Ceci est confirmé, par exemple, par l’extension du charisme de la Congrégation dans la pastorale des familles, qui aujourd’hui, en période de lutte pour préserver le modèle chrétien de la famille, joue un rôle clé dans de nombreuses Provinces.

 Un aspect important du charisme du Fondateur était sa conviction de sa validité. Berthier a demandé à ses successeurs d’éviter d’introduire des changements et des nouveautés car souvent ils conduisent au mal et font perdre à l’œuvre prévu à l’origines son caractère propre. Le testament du Père Fondateur termine par des mots d’encouragement pour que ses élèves n’aient pas peur. S’ils sont vraiment des fils de la Sainte Famille, rien ne leur manquera.

 Cette tâche se réalise depuis 125 ans. En rendant grâce à Dieu pour le don du P. Jean Berthier et ses successeurs, nous demandons au Saint Esprit de continuer à nous inspirer et de nous donner la capacité de lire les signes des temps pour continuer à servir avec fruit le peuple de Dieu qui est proche de ceux que le Seigneur appellera de loin.